

## A propos de l'absence de forme du présent de l'indicatif

Original Study

Guérin Olivia<sup>1</sup>, Krazem Mustapha<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Aix-Marseille Université, CNRS, Laboratoire Parole et Langage UMR 7309

<sup>2</sup> Université de Lorraine-Metz, CPTC, CREM

Received: 6. 9. 2021; Accepted: 7. 12. 2021

**Résumé:** L'absence de formes morphologiques du présent de l'indicatif contraste avec la grande diversité de ses emplois dans le moment actuel mais aussi dans le passé et le futur. Cette simplicité est traitée différemment selon les théories : preuve que le présent est non marqué par le temps ou bien qu'il contient un morphème « zéro » qui explique sa valeur.

Notre étude montre que la simplicité du présent est apparente est qu'en réalité il existe de nombreuses et fréquentes formes spécifiques non pas sur la flexion suffixale mais sur le radical.

**Abstract:** The absence of morphological forms of the present indicative contrasts with the great diversity of its uses in the current moment but also in the past and the future. This simplicity is treated differently depending on the theories: proof that the present tense is without temporality or that it contains a "zero" morpheme that explains its value.

Our study shows that the simplicity of the present tense is that in reality there are many and frequent forms specific not on the suffix inflection but on the stem.

**Keywords:** Présent de l'indicatif/ellipse/morphologie/genres de discours/sms

La sémantique verbale, à l'intérieur de la grammaire, se singularise par le fait de travailler sur relativement peu de formes. Certes, le français est une langue où les marques flexionnelles de temps, mode et personnes sont nombreuses mais sans commune mesure avec les possibilités permises par les règles de la syntaxe. De plus, aucune manipulation n'est envisageable sur les formes elles-mêmes. On ne manipule pas les terminaisons verbales, et, *a fortiori*, on n'en invente pas, comme on peut opérer en syntaxe des déplacements, des commutations, des transformations etc. De ce fait, l'essentiel de la sémantique verbale consiste à identifier le/les signifié(s) d'une des formes données, sans remettre en question la synonymie absolue des formes différentes produites par les groupes ou sous-groupes de conjugaison. A notre connaissance, personne n'a remis en cause la synonymie totale entre les allomorphes

du passé simple -âmes, îmes -ûmes, et pas davantage ceux de l'infinitif er, ir, re.

La sémantique verbale est donc tenue de comprendre l'emploi des formes verbales dans leur dosage fin de chronologie, de subjectivité, d'aspect, d'acte de langage, de personnes, de genre, de nombre, mais encore de structuration informationnelle ou d'impact sur le rôle sémantique du sujet.<sup>1</sup> Et cela, non seulement pour chaque forme prise isolément, mais encore pour son rapport avec le reste de l'énoncé, y compris les autres formes verbales.

Dans ce contexte formel, le présent de l'indicatif tient une place singulière : en apparence, il ne présente pas de marquage spécifique. On parle à son sujet, au mieux, d'un « morphème zéro. » De plus, le présent de l'indicatif se distingue, plus que tous les autres temps de conjugaison, par ses nombreuses valeurs, notamment, mais

1 C'est surtout sur la voix que ces deux derniers paramètres apparaissent.

pas seulement, celles qui le projettent n'importe où sur la ligne du temps physique : époques passées, présentes et futures. Guillaume (1929) avait théorisé cela en supposant que deux chronotypes passé et futur participaient en proportion variable et complémentaire à tout emploi du présent.<sup>2</sup> Or, cette absence de forme alliée à une multiplication des valeurs est un point important des différents courants théoriques sur le présent de l'indicatif. En effet, à l'absence de forme qui suggère l'absence de signification autonome s'oppose potentiellement un morphème zéro, lequel serait doté d'une signification identifiable.

Dans notre contribution, nous montrerons que le présent n'est pas marqué par une désinence temporelle marquée, mais par une forme particulière du radical, faisant apparaître des phénomènes d'allomorphie (Huot 2006), avec des allomorphes de radicaux spécifiques qui ne sont représentés qu'au présent de l'indicatif. De plus, si les formes spécifiques ne concernent qu'un nombre limité de verbes, il apparaîtra que leur fréquence en discours est très élevée.

### 1. QUELLES THÉORIES POUR LE PRÉSENT ?

Pour exposer les théories actuelles sur la sémantique du présent de l'indicatif, nous reprenons et complétons le panorama descriptif de Bres (2005), lequel identifie trois grandes orientations théoriques. Le point central qui les distingue est le rapport au présent physique, au présent réel de l'énonciation.<sup>3</sup>

(i) Le présent est *déictique*, exprimant le moment de l'énonciation (Benveniste 1966). L'emploi performatif en est l'usage emblématique. Tout en reconnaissant des emplois non strictement déictiques comme le présent de narration, on maintient l'idée d'une valeur principale supérieure à des valeurs secondaires, soit stylistiques, soit normativement marquées comme le présent *pro futuro* qu'on présente comme une concurrente familière du futur de l'indicatif.<sup>4</sup> L'écart entre la déicticité du présent et les emplois qui en sont très éloignés trouvent en partie une explication qui renvoie à la perception liée au présent de l'énonciateur (1) comme dans Bonnard (1982), lequel parle de « dilatation mentale. »

(1a) Je pars à l'instant.

(1b) Il arrive juste.

(ii) Le présent est *atemporel*, une forme neutre qui ne situe pas, par lui-même, un procès dans le temps physique, l'ancrage temporel étant assumé par le contexte linguistique (circonstants ou autres : Serbat 80 et 88, Touratier 96, Bres 2005). Cette approche trouve en l'absence de désinences spécifiques au présent un argument de poids. Et cela, d'autant plus qu'il est une tendance en langue à ce que plus une forme est marquée morphologiquement

plus elle est spécialisée (Bonnard 1982). La sémantique verbale passe alors le relais à la morphologie.

On peut le vérifier avec le genre en français. Le féminin n'étant jamais moins marqué que le masculin, il est toujours porteur de référents féminins alors que le masculin peut contextuellement renvoyer à des référents des deux genres grammaticaux (2).

(2a) ? Une chatte miaule alors qu'une chienne aboie

(2b) Un chat miaule alors qu'un chien aboie

Quant à l'interprétation naturelle qui fait d'une phrase énoncée au présent que son procès se situe dans le présent physique, elle découle, pour la thèse atemporelle, de l'automatisme des repères *ego/hic/nunc* de l'énonciateur. On peut comparer cela avec ce qui se produit avec un énoncé averbal. L'énonciation effective de « excellente, cette bière ! » inclut *de facto* le temps, l'espace et le point de vue du locuteur.

(iii) Le présent est *actuel (actualiste)*, affirmant la simultanéité (ou la concomitance perçue ou montrée entre un procès et son énonciation, indépendamment de son ancrage temporel (Wilmet 1997 ; Gosselin 2000 ; Krazem 2020). Cette explication prend appui sur les différents emplois observables sur la ligne chronologique. Il s'agit de récupérer le point fictif ou réel du moment de l'énonciation, qui a autorisé le présent. Le présent scénique en apporte une illustration technique (3).

(3) KNOCK, *pendant qu'il rédige une ordonnance au coin de la table* (Knock)

Le présent est permis (voire nécessaire) parce qu'il est en lien avec l'énonciation fictive de la pièce de théâtre. Il en est de même pour les autres emplois du présent énoncés en amont. Il est licite de reconstituer un repérage qui assure une forme de contemporanéité.

Si la question de la place chronologique du présent est la préoccupation première des théories ci-dessus, l'absence de formes spécifiques flexionnelles n'en demeure pas moins une réalité incontournable nécessitant explication. L'enjeu se porte alors sur la validité d'un morphème zéro permettant par exemple d'opposer le présent à l'imparfait. Il est vrai que pour l'indicatif, le passé simple est marqué de façon variable, l'imparfait l'est avec *ai/i*, et le futur systématiquement par *r* (aucun futur n'existe sans « *r* »).

D'un point de vue modal, les « présents » des autres modes sont marqués : « *ant* » pour le participe présent, *et/ir/re* pour l'infinitif. Le subjonctif présent est moins pourvoyeur de formes. Les verbes du premier groupe ont un « *i* » pour nous/vous tandis que pour les autres verbes, c'est surtout le radical qui est porteur du subjonctif (Fini/finiss).

2 Dans cette optique, un partage parfait des deux chronotypes correspondrait aux emplois sécants (*en train de*).

3 Wilmet (1980) distingue nettement les présents physique, linguistique et psychologique.

4 Lab et Le Goffic (2001) réfutent très clairement cette simple variante sociolinguistique.

## A propos de l'absence de forme du présent de l'indicatif

L'absence de formes spécifiques flexionnelles est un des arguments forts de l'approche atemporelle du présent. Puisqu'aucune flexion n'existe, Touratier et Serbat en déduisent que l'absence de forme implique l'absence de sens, en vertu d'un principe que ce qui ne se voit pas n'existe pas.

*A contrario*, les thèses déictique et surtout actualiste sont dans une position inconfortable sur ce point. En effet, la théorie du présent actuel est gênée par l'absence de formes spécifiques au présent de l'indicatif. Contrairement à ce qui se passe avec le gérondif, mode qui aussi marque une concomitance autonome de la chronologie,<sup>5</sup> aucune marque ne vient signaler cette même propriété aspectuelle postulée pour le présent de l'indicatif. La théorie déictique, en ne postulant que le repérage du moment de l'énonciation, limite l'absence de forme sur ce seul moment, ce qui est plus simple à affirmer, sans pour autant résoudre les emplois nettement décalés du moment de l'énonciation.

## 2. LA MORPHOLOGIE DU PRÉSENT : APPROCHE QUALITATIVE

Or, selon nous, on oublie que les flexions verbales ne sont pas les seuls types de marquage au sein de la morphologie verbale. Des modifications apparaissent également sur le radical. C'est un fait bien connu qui fait notamment l'intérêt d'ouvrages comme le Bescherelle. Outre les « terminaisons, » finalement assez régulières, les verbes sont classés en groupes et sous-groupes principalement du fait des modifications apportées au radical. On pense immédiatement aux verbes dits, anciennement, du « deuxième et du troisième groupe, » mais aussi aux verbes du premier groupe (verbes en *eler*, *eter*, *oyer*), verbes dont la difficulté est bien connue des élèves de l'école élémentaire.

Il convient donc d'explorer plus en profondeur la relation entre les modifications perçues sur le radical et le présent de l'indicatif.

### 2.1 LES FORMES DU RADICAL

C'est donc en observant le radical des verbes que nous avons choisi de recenser les formes qui n'existent et surtout qui ne sont perçues (oralement) qu'au présent de l'indicatif.

La sous-partie 3b (ci-dessous) récapitulera les formes propres au présent de l'indicatif. Seront donc exclus les radicaux, voire les formes (radical + désinences) existant dans d'autres temps/modes. C'est ainsi que ne sont pas retenues :

- les formes du radical qui existent à d'autres temps de l'indicatif : prenons/prenait, bois/boirai ;
- celles qu'on retrouve au subjonctif : ils viennent/ qu'ils viennent, boivent/boive ;

- celles qui existent au passé simple : je dis/il dit ;
- celles qu'on peut segmenter à partir de l'infinitif : je bois/boire, il lit/lire ;
- les formes qui existent au participe passé : je fais/fait, je peins/peint, vous dites/dite. Notons, à propos du verbe « faire, »<sup>6</sup> que les possibilités de commutation entre je/tu/il fais(t) et le participe passé « fait » sont nulles du fait de l'impossibilité d'insertion entre un clitique sujet et le verbe.<sup>7</sup> Malgré cela, nous avons écarté tous les verbes correspondant à ce cas de figure.

Nous insistons : seule la forme orale est considérée, ce qui réduit les formes spécifiques. Des réalisations écrites comme « dites, » « faites » et même « fais, » « peins » etc. ne seront pas ici considérées comme marquant le présent bien qu'un morphogramme en facilite la reconnaissance.<sup>8</sup>

Il reste toutefois l'impératif présent, mode qui, soit dit en passant, est parfois tenu pour un simple emploi du présent de l'indicatif (Wilmet 1997). Il est notoire, qu'hormis quelques verbes (parmi les plus importants dont *avoir* et *être*) les formes orales de l'impératif sont les mêmes que celles de l'indicatif. Toutefois, deux arguments, syntaxique et sémantique, incitent à ne pas distinguer les formes de l'impératif :

Sémantiquement, l'impératif présent a toujours quelque chose à voir avec le moment de l'énonciation, donc avec le « présent physique » ce qui, rappelons-le, est un des enjeux des trois approches théoriques présentées plus haut. D'une certaine façon, la similitude des formes impératif/présent de l'indicatif va dans le sens d'un ancrage chronologique dans le moment actuel.

Syntaxiquement, l'impératif ne concerne que trois personnes. *De facto*, les formes observables avec *je*, *il* et *ils* ne sont pas concernées par la similitude de formes. Mais, même pour les autres personnes, le locuteur perçoit immédiatement la forme au présent puisqu'un pronom sujet (*tu*, *nous*, *vous*) est obligatoire.

### 2.1 INVENTAIRE EXHAUSTIF DES FORMES SPÉCIFIQUES

Compte-tenu de ce qui vient d'être expliqué, l'inventaire ci-dessous fait apparaître entre parenthèses les formes spécifiques. Le nombre de verbes (source Bescherelle) obéissant au même schéma est indiqué. En tout, deux cents verbes présentent des formes spécifiques au présent (4).

(4) : Inventaire des formes de radicaux spécifiques

**Haïr** (je hais, tu hais, il hait), **aller** (je vais, tu vas, il va, ils vont), **Être** (je suis, tu es, il est, nous sommes, ils sont),

5 Le gérondif garde sa forme quel que soit le temps du verbe avec lequel il est concomitant.

6 C'est vrai aussi d'autres verbes mais ce verbe construisant la diathèse factitive, son emploi est particulièrement fréquent.

7 Sauf, comme on le sait, un autre clitique et « ne ». Cela ne change rien à l'argument.

8 Ce « rejet » est d'ailleurs tout à fait discutable à l'heure où jamais on n'a autant écrit.

**Avoir** (tu as, il a, ils ont), **Faire** (Ils font), **Venir** (28 verbes) (je viens, tu viens, il vient), **Partir** (12 verbes) (je pars, tu pars, il part), **Vêtir** (3 verbes) (je vêts, tu vêts, il vêt), **Servir** (4 verbes) (je sers, tu sers, il sert), **Dormir** (4 verbes) (je dors, tu dors, il dort), **Bouillir** (3 verbes) (je bous, tu bous, il bout), **Recevoir** (5 verbes) (je reçois, tu reçois, il reçoit), **Pouvoir** (je peux, tu peux, il peut, ils peuvent), **Vouloir** (je veux, tu veux, il veut, ils veulent), **Devoir** (2 verbes) (je dois, tu dois, il doit), **Savoir** (2 verbes) (je sais, tu sais, il sait), **Falloir** (il faut), **Pleuvoir** (2 verbes) (il pleut), **Valoir** (4 verbes), (je vau, tu vau, il vau), **Emouvoir** (3 verbes) (j'émeus, tu émeus, il émeut), **Tendre** (50 verbes) (je tends, tu tends, il tend), **Prendre** (11 verbes) (je prends, tu prends, il prend), **Convaincre** (je convaincs, tu convaincs, il convainc), **Plaire** (4 verbes) (je plais, tu plais, il plait), **Mettre** (15 verbes) (je mets, tu mets, il met), **Batte** (9 verbes) (je bats, tu bats, il bat), **Suivre** (3 verbes) (je suis, tu suis, il suit), **Vivre** (3 verbes) (je vis, tu vis, il vit), **Croître** (4 verbes) (je croîs, tu croîs, il croît), **Connaître** (11 verbes) (je connais, tu connais, il connaît), **Naître** (2 verbes) (je nais, tu nais, il naît), **Dissoudre** (3 verbes) (je dissous, tu dissous, il dissout), **Coudre** (3 verbes) (je couds, tu couds, il coud), **Moudre** (3 verbes) (je mouds, tu mouds, il moud).

### 2.3 EXTENSION DE L'IMPACT DES FORMES SPÉCIFIQUES

On peut certes objecter que 200 verbes sur une dizaine de milliers, c'est finalement assez peu. Nous y reviendrons largement plus loin en montrant que beaucoup d'entre eux sont des verbes à haute fréquence. Toutefois, d'autres éléments permettent déjà d'étoffer encore le nombre de formes originales.

En premier lieu, le fait que les auxiliaires dits de conjugaison (être et avoir) ont plusieurs formes marquées. Or, même s'il ne s'agit pas du présent de l'indicatif *stricto sensu*, le passé composé est indéniablement, pour la plupart de ses emplois, indexé au présent physique de l'énonciateur. Et cela au point qu'il n'est nul besoin, contrairement aux autres temps composés, d'un repérage explicite, soit dans le même énoncé, soit en amont. Autrement dit, la forme morphologique « présent » des auxiliaires au passé composé garde une valeur chronologique en lien avec la forme non auxiliaire. Il reste du « présent » dans le passé composé (Bres 2005).

Un autre fait attire notre attention : la prédominance des personnes 1/2/3 en tant que pourvoyeuses de marques spécifiques. La personne 6 présente quelques formes distinctives également, avec des verbes très fréquents : *être, avoir, aller, vouloir, pouvoir*. En revanche, les personnes 4/5 n'ont quasiment jamais de présent marqué. Or, il est vraisemblable que, tous types de situations communicationnelles confondus, les personnes les plus utilisées sont *je*, puis *tu, il, ils*,<sup>9</sup> puis *vous*,

et enfin *nous*, lequel alterne fréquemment avec *on*, personne de type 3 (à formes marquées donc). Il s'ensuit que plus une personne est utilisée, plus elle a de formes marquées pour le présent de l'indicatif. Nous convenons cependant que cet argument reste intuitif à défaut d'une quantification, qui, si elle n'est pas impossible, mérite une recherche spécifique que nous n'entreprendrons pas ici, nous en remettant à l'intime conviction du lecteur.

Un autre champ d'investigation est plus simple pour appréhender l'impact quantitatif des formes spécifiques du présent : l'évaluation (relative) de la fréquence des formes spécifiques.

### 3. LA MORPHOLOGIE DU PRÉSENT : VERS UNE APPROCHE QUANTITATIVE

En effet, on objectera à ce qui précède que le nombre de verbes considérés est relativement faible comparativement à la totalité des verbes du français. Se pose donc la question de la fréquence d'emploi des formes spécifiques. Intuitivement, on se doute que la forme « suis » est infiniment plus fréquente que « houspille » ou « enjolive. » Pour cette évaluation quantitative, nous avons procédé en deux temps.

Dans un premier temps, nous avons ainsi recherché sur la totalité du corpus de SMS Panckhurst (2014) *et alii*, les formes spécifiques, du moins celles que nous avons supposées les plus fréquentes. Pourquoi ce corpus ? D'une part, il est simple à interroger tout en contenant une grande quantité de SMS (80000). D'autre part, ce corpus est constitué d'interactions contemporaines, ce qui favorise l'emploi du présent.

Dans un second temps, nous sonderons l'emploi de formes marquées du présent au travers de nombreux genres de discours pour avoir une image plus large de son emploi, dans la mesure où l'une des originalités du présent est qu'il est très souvent sous-catégorisé par les situations discursives dans lesquelles on l'observe. Faut-il rappeler la liste non exhaustive qui suit ? : présent des titres, présent de définition, présent scénique, lexicologique, présent de résumé de livre ou de film, présent des histoires drôles, présent des relatives descriptives, présent d'itinéraire, présent de reportage, présent d'éternité ou de vérités permanentes, présent des proverbes, présent historique, présent de narration, présent des expressions figées, présent des livres illustrés, des titres de tableaux, des synopsis d'opéra, présent pictural...

#### 3.1 CORPUS DE SMS

L'intérêt de ce corpus est donc de nous fournir une idée des emplois à grande échelle. On se doute qu'il favorisera les verbes à haute fréquence du fait de la familiarité des échanges. Or, loin de fausser les résultats, cela nous donne une idée de l'emploi effectif de la langue.

9 Nous n'essayons pas d'ordonner ces trois personnes. Intuitivement *TU* serait en retrait par rapport à *IL* et *ILS* (il faut entendre par *il/ils*, outre ces pronoms, tous les GN et pronoms sujets).

## A propos de l'absence de forme du présent de l'indicatif

Il est ainsi normal que ce corpus contienne beaucoup de formes de présent et de passé composé, sans oublier que bon nombre de SMS ne contiennent pas de verbes (environ 20%),<sup>10</sup> et relativement peu contiennent des subordonnées susceptibles de contenir des subjonctifs.

Autre intérêt de ce corpus : la taille très réduite des messages qui permet d'avoir une approximation du nombre de présents marqués sur des séquences courtes, comprenant peu de verbes et à des temps et modes différents même si les présents et les passés composés sont majoritaires.

Nous n'avons pas testé les 200 verbes car nous avons préféré nous concentrer sur ceux qui étaient le plus susceptibles d'entrer dans ce type d'échange. Cette recherche n'allait pas de soi dans la mesure où l'orthographe très relâchée des SMS a pu gêner la récupération d'occurrences. C'est ainsi que la forme « T » pour « t'es » ou « C » pour « c'est » a pu être intégrée mais nous avons laissé de côté « tes » pour cette même forme. Concernant « a, » l'omission massive d'accent sur la préposition nous a obligés à ne récupérer que des occurrences plus ciblées, parfois à l'orthographe singulière : y a, ya, il a, elle a, ca a, ça a on a, sava.

On trouvera ci-dessous les verbes testés, les formes recherchées et, entre parenthèses, le nombre d'occurrences sur la totalité du corpus (5).

(5) Formes recherchées dans les SMS

**Aller** (9161) : Vais/Vas/Va/Vont  
**Attendre** (831) : attend/ attends  
**Avoir** (5896) : Ont/As/ il a/ elle a/ ca a/ ça a/ on a/ y a/ ya /n'a/sava  
**Comprendre** (363) : comprend/comprends  
**Connaître** (413) : connais/connait/connait  
**Descendre** (76) : descend/descends  
**Devenir/revenir** (225) : deviens/devient/reviens/revient  
**Devoir** (1065) : dois/doit  
**Dormir** (334) : Dors/dort  
**Etre** (29471) : Suis/Sommes/es/T/est/sont/c'est/t'es/n'est/s'est/C  
**Faire** (146) : Font<sup>11</sup>  
**Falloir** (1750) : faut  
**Mettre/promette** (365) : Met/mets/promet/promets  
**Paraître** (75) : parait/paraît  
**Partir** (654) : pars/part  
**Pleuvoir** (95) : pleut

**Pouvoir** (3466) : peux/peut/peuvent (*sans peut-être*)  
**Prendre** (815) : prend/prends (*bcp de fautes d'ortho oubli du s pour je/tu et impératif*)  
**Répondre** (231) : répond/réponds  
**Savoir** (3322) : Sais/ Sait/tmtc (*toi-même tu sais*)  
**Servir** (134) : sers/sert  
**Suivre** (26) : Suit (*la forme « suis » est comptabilisée avec être*)  
**Valoir** (140) : vaux/vaut  
**Venir** (2601) : Viens/Vient  
**Vouloir** (2835) : Veux/Veulent/Veut

Au total nous trouvons, sur ces verbes-là, 64490 occurrences de radicaux marqués. Il est pertinent de comparer le total obtenu sur ces formes choisies pour leur supposée fréquence<sup>12</sup> avec le nombre de SMS contenant au moins une forme verbale, 64000 environ (80% de 80000). Pour les seuls verbes sondés, il apparaît ainsi que chaque SMS contient en moyenne une forme de présent marquée et cela, sur des séquences très courtes.

3.2 RECHERCHES QUANTITATIVES PAR SONDAGE.  
Il va de soi que nous ne pouvons nous contenter d'un seul genre de discours<sup>13</sup> dans la mesure où cela biaiserait la variété des situations communicationnelles connues pour le présent de l'indicatif. C'est d'ailleurs une réalité méthodologique qui devrait s'appliquer à toutes les recherches quantitatives pour un fait de langue : multiplier, comme l'a montré Biber (1988) ou Krazem (2012), les genres de discours pourvoyeurs d'occurrences.

La tâche devient alors cyclopéenne et quoi qu'il arrive, se heurtera à la question de la validité empirique de la quantité de données requises. Aussi avons-nous choisi une approche que nous qualifierons de « comptage par sondage aléatoire, » afin de dégrossir la place des formes spécifiques dans l'ensemble des emplois du présent. Le principe est de prendre des extraits courts, pris de façon aléatoire et provenant de nombreux genres de discours.<sup>14</sup> Cela ne dit rien de l'emploi du présent dans chacun des genres<sup>15</sup> mais cela brosse un panorama de la fréquence relative entre les formes de présents marquées et celles qui ne le sont pas.

Nous insistons sur la dimension seulement indicative de cette méthode très aléatoire, laquelle met en rapport une quantification qui est parfois déséquilibrée. Elle fait

10 Nous relevons aussi une minorité non négligeable de SMS du corpus écrits en anglais.

11 Pour les formes en « fais », que nous avons exclues comme formes spécifiques, nous trouvons tout de même 2488 occurrences !

12 Nous n'avons pas, rappelons-le, testé les 200 verbes. Le verbe « perdre » par exemple propose 28 « perd » et 14 « perds ».

13 Le SMS n'est pas un genre de discours mais un support spécifique à plusieurs genres de discours. Le corpus Panckhurst (2014) est composé presque exclusivement du genre de discours « SMS familier ».

14 L'avantage des genres de discours est qu'ils sont étiquetables et repérables.

15 Pour des exemples de travaux analysant les valeurs d'emploi du présent en lien avec la dimension générique et textuelle, voir Guérin (2011, 2014, 2016), où le présent (en particulier dans ses emplois gnominiques et d'habitude)

Extraits de textes	Présent marqué	Présent non marqué
Blanche ou l'oubli (Aragon) (du début à « son père, elle préfère pas »)	17	10
Le cabinet des antiques. Balzac (du début à « jardin du château »)	4	5
Madame Bovary (du début à « quelque rire étouffé »)	3	4
Machine infernale (Cocteau). Acte 2 jusqu'à l'arrivée de la matrone	19	31
Machine infernale. Cocteau. Didascalies de l'acte 2	21	82
Rando pic de Cécire. (Rando en Luchonnais)	9	22
La dépêche du midi du 26/08/11 éditorial	8	3
La dépêche du midi 26/08/11 interview d'A. Casanova	21	11
La dépêche du midi 26/08/11 article sur la hausse du chômage	11	7
Boxe J.O radio finale J.O radio (RMC)	26	19
15 maximes au hasard de Yogy Tea	6	9
14 histoires drôles « carambar »	23	25
<b>TOTAL</b>	<b>168 (42%)</b>	<b>228 (58%)</b>

néanmoins apparaît que 5 des 12 extraits sondés contiennent plus de présents marqués que de présents non marqués. Le total des occurrences rencontrées montre une forte minorité de présents marqués (42%). *A minima*, cela montre que l'emploi réel de ces formes est nettement supérieur aux 2% de verbes qui présentent des spécificités, et encore, sur une partie seulement de leurs personnes grammaticales.

#### 4. CONCLUSION

L'argument de l'absence de formes spécifiques au présent s'avère difficilement défendable. D'une part, il ne concerne que la flexion terminale. Or, lorsqu'on déplace le regard sur le radical, on voit apparaître de nombreuses formes n'existant qu'au présent de l'indicatif. Ajoutons que ces formes ne sont marquées qu'à l'oral, autrement dit, aux formes qui sont perçues immédiatement, y compris pour un locuteur natif analphabète. Toutefois, il ne serait pas illégitime d'étendre nos observations aux formes écrites dans une société fait de plus en plus appel à l'écrit. Réseaux sociaux, certes, mais aussi conséquences du COVID : télétravail, *click and collect*, rencontres amoureuses par sites...

D'autre part, nous montrons que ces formes spécifiques connaissent une fréquence d'utilisation nettement supérieure à la moyenne des verbes, quels que soient les genres de discours sollicités.

Pour autant, cela suffit-il à réfuter une des trois théories sur le présent ? Nous ne le pensons pas. Certes, cela atténue l'argument fort de la théorie atemporelle

mais, *in fine*, cela appauvrit surtout la notion de morphème zéro, auquel il devient inutile de recourir.

#### 5. BIBLIOGRAPHIE

- Bonnard, H., 1982. *Code du Français courant*. Magnard
- Biber, D., 1988. *Variation across speech and writing*. Cambridge, UK : Cambridge University Press
- Benveniste, E., 1966. *Problèmes de Linguistique générale*. Paris : Gallimard
- Bres, J., 2005. Le présent de l'indicatif en français : de quelques problèmes, et peut-être de quelques solutions. In Despierrez, C., et Krazem, M. (Eds.), *Au cœur de la temporalité et de l'expérience humaine : le présent*. Dijon : Centre Bachelard.
- Gosselin, L., 1996. *Sémantique de la temporalité en français*. Duculot.
- Guerin, O., 2011. *Nomination et catégorisation des realia exotiques dans les récits de voyage (Afrique noire, de la fin du 18<sup>e</sup> siècle à 1960) : une approche séman-tico-discursive*. PhD thesis, Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, Paris, France.
- Guerin, O., 2014. Construction du référent, textualité et genre discursif : les anaphores génériques dans les séquences encyclopédiques des récits de voyage. *4<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française, SHS Web of Conferences*, 8, 3091–3110, available at < <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801188> >.
- Guerin Olivia (2016) « Référence, textualité et genre discursif : anaphore et généricité dans les descriptions encyclopédiques des récits de voyage », *Cahiers de*

est décrit comme un opérateur de généralisation permettant, conjointement à d'autres marqueurs linguistiques, de construire des séquences textuelles généralisantes qui confèrent aux textes relevant du récit de voyage leur dimension encyclopédique.

## A propos de l'absence de forme du présent de l'indicatif

- l'ERIAC*, n°10, E. Dupraz, L. Tronci éd., « Aspects de la définitude : langues, textes, grammaires », pp.39–55.
- Guillaume, G., 1929. *Temps et verbe*. Champion.
- Huot, H., 2006. *La morphologie. Forme et sens des mots du français*. Paris : Armand Colin.
- Krazem, M., 2012. Décrire l'infinitif par les genres de discours. In Despieres, C., Krazem, M. (Eds.), *Quand les genres de discours provoquent la grammaire*. Lambert-Lucas.
- Krazem, M., 2020. Commentaires sportifs en direct et présent psychologique. *7e Congrès Mondial de Linguistique Française, SHS Web of Conferences*, 78, available at < <https://doi.org/10.1051/shsconf/20207812014> >.
- Lab, F., et Le Goffic, P., 2001. Le présent pro futuro. *Cahiers Chronos*, 7.
- Panckurst, R. et al., 2014. « 88milSMS. A corpus of authentic text messages in French. » Available at < <http://88milsms.huma-num.fr> >.
- Serbat, G., 1980. La place du présent de l'indicatif dans le système des temps, *L'information grammaticale*, 7.
- Serbat, G., 1988. Le prétendu présent de l'indicatif : une forme non-déictique du verbe. *L'information grammaticale*, 38.
- Touratier, Ch., 1996. *Le système verbal français*. Paris : Armand Colin.
- Wilmet, M., 1980. Le temps linguistique. *L'information grammaticale*, 7
- Wilmet Marc, (1997) *Grammaire critique du français*. Duculot

[Return to front page ↑](#)